

CONCOURS EXTERNE D'ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2020

ÉPREUVE DE NOTE

Durée : 4 heures - Coefficient : 4

SPÉCIALITÉ : URBANISME ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
--

INDICATIONS DE CORRECTION

Sujet :

Attaché territorial, vous êtes chef de projet au sein de la Direction de l'aménagement opérationnel de COMMAGGLO, communauté d'agglomération de 120 000 habitants située dans une ancienne région industrielle en pleine reconversion.

Les élus ont récemment décidé d'inscrire l'art comme vecteur de la politique communautaire. Dans ce contexte, votre directrice souhaite engager un travail de réflexion sur la manière d'intégrer cette thématique au cœur des pratiques de la Direction.

Dans cette perspective, votre directrice vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la place de l'art et des artistes dans le projet urbain.

1) Présentation du sujet

L'art et la culture sont des thématiques actuellement en vogue dans l'univers de l'action publique. De nombreux exemples témoignent d'une mobilisation croissante de cette dimension dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. La réalisation de performances participatives, les événements festifs animés par des artistes, l'installation d'œuvres valorisant les lieux agrémentent en effet désormais la vie des projets urbains.

Cette dynamique ouvre trois champs de réflexion sur ce que l'art et les artistes sont susceptibles d'apporter à l'aménagement urbain. L'art représente en premier lieu un média pour accompagner les transformations d'un territoire, et en ce sens un support de concertation auquel de plus en plus de maîtres d'ouvrage recourent. Il s'agit en outre d'une finalité possible du projet urbain ; une œuvre artistique permet par exemple de reconquérir un espace. Enfin, l'intervention d'artistes dans une démarche opérationnelle réinterroge les façons de faire la ville et de conduire un projet.

C'est donc au travers de ces 3 angles que les candidats sont amenés à explorer le sujet.

2) Analyse de la mise en situation et du dossier

Afin d'éviter une dispersion possible, la commande et les documents visent à guider les candidats sur plusieurs cibles :

- se restreindre à la question de l'art dans sa dimension œuvre et performance ; il s'agit notamment de ne pas ouvrir sur le thème générique de la culture qui pourrait renvoyer aussi à des questions de patrimoine et d'éducation, ici hors sujet,
- le contexte appelle en outre à centrer la réflexion dans un cadre de projet urbain ; c'est notamment la raison pour laquelle le candidat est mis dans une situation de chef de projet au sein d'une direction de l'aménagement opérationnel,
- enfin le fait de mentionner « la place de l'art et des artistes » invite les candidats à se questionner sur les évolutions en termes de pratiques et de dynamiques d'acteurs que l'approche artistique sur projet urbain peut engendrer ; cela appelle également à s'interroger sur la façon dont on peut intégrer le milieu artistique dans les mutations urbaines.

Le positionnement dans une agglomération relativement importante (120 000 habitants), située dans une « ancienne région industrielle en pleine reconversion », centre la réflexion sur les transformations urbaines. Cela doit amener du reste les candidats à questionner l'intérêt des démarches artistiques pour accompagner les phases d'urbanisme transitoire.

Sur cette base, le corpus de documents mêle des réflexions de professionnels et de chercheurs, des retours d'expérience et des documents pratiques. Ainsi, construire une synthèse en accord avec la mise en contexte à partir de ce recueil pluriel représente la principale difficulté du sujet.

Document 1 - « Art et culture pimentent un projet urbain » - *lemoniteur.fr*

Il s'agit d'un article du Moniteur présentant le projet « Transfert » en tant que cité éphémère érigée pour accompagner la reconversion d'une friche à Rezé, près de Nantes. Dotée d'un enveloppe de 2,6 millions d'euros, la démarche vise à aborder la construction de la ville par le culturel et par l'innovation artistique, socioculturelle et scientifique. Pendant 5 ans, Transfert sera ainsi un lieu de vie évolutif proposant des activités culturelles diverses.

Les artistes en charge de ce projet se veulent indépendants des acteurs de l'aménagement : se définissant, en accord avec les élus, comme du « poil à gratter », leur ambition est de modifier les pratiques de construction de la ville en y apportant une dimension d'improvisation.

Document 2 - « Comment articuler projets urbains et projets artistiques ? - Synthèse des échanges du workshop du 22 février 2013 » (extraits) - *Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise*

Ce document comporte des extraits d'un compte-rendu d'un atelier de travail organisé par une agence d'urbanisme faisant interagir des artistes et des urbanistes. Le candidat y trouvera de nombreux éléments sur ce que peuvent apporter les premiers en complément des pratiques des seconds. Les artistes au travers des échanges revendiquent les singularités suivantes : une ouverture au questionnement, une autonomisation à l'égard des donneurs d'ordre et du cadre juridique, une place importante laissée à l'imprévisible. Ils insistent du reste sur leur capacité à « décentrer » la réflexion, dans une approche ascendante. Ce changement de regard leur permet de creuser de nouvelles perspectives.

Le document évoque trois voies pour une mise en synergie des politiques urbaines et culturelles : inscrire l'art comme une priorité du territoire ; faire dialoguer démarches urbaine et artistique, chacune restant autonome mais avec des dispositifs de dialogue pour favoriser les porosités et les transferts entre les deux sphères ; questionner les finalités des démarches artistique et urbaine pour les mettre en regard. Trois modalités d'interface sont alors proposées : développer une « ingénierie culturelle » ; instaurer une phase amont de « prospective culturelle » ; mettre en place des « résidences artistiques ».

Document 3 - « Appel à projets ART URBAIN in' BASTIA » (extrait) - Mairie de Bastia

Ce document est un cahier des charges d'Appel à projets d'art urbain, conduit dans le cadre d'un Contrat de Ville. Il laisse à voir au candidat un outil concret de développement d'une démarche artistique en accompagnement d'un projet de QPV. Il y trouvera ainsi des éléments sur la forme que peut prendre ce type d'intervention et la manière dont elle est encadrée.

On relèvera les deux objectifs mis en avant par le maître d'ouvrage : la présence d'artistes dans les quartiers prioritaires et la diversité des cultures et des pratiques. L'appel à projets souligne par ailleurs que « le développement de la pratique et de la diffusion de l'art urbain dans les quartiers vise à créer des passerelles entre modernité et patrimoine (centre ancien), à générer de nouvelles appropriations des espaces, ou encore à toucher d'autres publics et les inciter à fréquenter les QPV ».

Le budget affecté à cette opération est de 40 000 € HT.

Document 4 - « POLAU : quand l'art inspire l'aménagement du territoire » - Maud Le Floc'h - *Horizons publics n°4*

Cet article issu de la revue Horizons publics présente le POLAU, établissement accompagnant les maîtres d'ouvrage sur les questions d'art et d'urbanisme. Cet organisme ambitionne de réconcilier le milieu artistique lié à l'espace public et les acteurs urbains en quête de nouveaux vocables. Selon l'auteure, les apports des artistes sont multiples :

- une agilité dans la démarche de projet qui aide à l'acceptation et à la participation,
- déceler les signes avant-coureurs de la modernité,
- sortir de la logique purement fonctionnaliste par une approche subjective, un décadre des points de vue et un accompagnement au changement,
- une redécouverte des lieux délaissés pour repenser le territoire.

L'auteure déplore que l'intervention artistique ne soit parfois appréhendée que d'un seul point de vue utilitariste, qui écrase alors sa force conceptuelle. Elle propose en fin d'article d'obliger les maîtres d'ouvrage à délibérer de la possibilité d'un accompagnement artistique et culturel des projets, et d'instaurer des clauses cultures dans les appels d'offre.

Document 5 - « HQAC. Haute Qualité Artistique et Culturelle » - www.trans305.org

Il s'agit d'une plaquette de présentation du label HQAC développé par l'artiste Stefan Shankland dans le cadre du projet artistique Trans305. Celui-ci a été développé sur une opération urbaine à Ivry-sur-Seine. On y relèvera différentes formes que peut prendre l'intervention artistique : installations éphémères sur les chantiers de construction dans une approche participative (observatoire et atelier), réalisation d'œuvres collectives, transformation de gravas en une matière première locale ...

L'art étant ici mobilisé pour rendre visible la transformation et/ou créer de la cohésion sociale.

Document 6 - « Ce qu'un urbaniste apprend au théâtre » - Thibault Lecourt - metropolitiques.eu

Cet article issu du média metropolitiques.eu est une réflexion sur les apports du « théâtre forum » au métier d'urbaniste. Il présente des expériences de « théâtre urbain participatif », forme artistique qui consiste à monter des pièces avec des habitants, et à les jouer dans un processus interactif avec le public. Il s'agit d'une manière de penser la ville en donnant en priorité la parole aux habitants, à contre-courant des logiques centralisées et descendantes, qui prévalent souvent en matière d'aménagement urbain.

L'auteur souligne ainsi que le théâtre permet de se dépendre d'une approche trop technique et/ou financière de la transformation de la ville, et de la centrer sur le quotidien, l'intime et l'humain. Pour conclure que le théâtre représente une alternative pertinente aux « réunions publiques mortifères ».

Document 7 - « La résidence d'artistes : un outil de soutien à la création et l'émergence aux réalités multiples » - Pôle métropolitain Loire-Bretagne - *Lieux de résidence et d'accompagnement à la création artistique*

Ce document, issu d'une plaquette du Pôle métropolitain Loire-Bretagne, présente le dispositif de « résidence d'artistes », en tant qu'outil qui permet un rapprochement entre les artistes et les habitants d'un territoire. Il s'agit d'un des leviers pour sensibiliser à la culture et la démocratiser.

Document 8 - « Quand le projet artistique invite à de nouveaux regards sur la ville et ses habitants » - Rachel Dufour - *les cahiers du Développement Social Urbain n°69*

Cet article d'une revue spécialisée présente un retour d'expérience d'une compagnie de théâtre qui accompagne des opérations de renouvellement urbain. Leur intervention porte aussi bien sur les concertations préalables que sur la gestion des temps d'attente (parfois très longs !) entre les phases amont et le démarrage des travaux. L'auteure évoque sa capacité à « décentraliser » le regard en travaillant sur des territoires bien plus larges que le périmètre opérationnel.

Document 9 - « Projet Sputnik. Chantier artistique et rénovation urbaine » – *Arteplan.org* – 2 pages

Ce document, issu d'un site Internet spécialisé, présente une démarche d'animation culturelle menée dans le cadre d'une opération de GPV à Lyon. Celle-ci, portée par une compagnie de théâtre, propose une large palette d'actions en vue de répondre aux problèmes sociaux et urbains qui vient à poser le projet urbain : expositions, formes théâtrales, résidence, ...

On y relèvera l'idée de recourir à une « maîtrise d'ouvrage du volet culturel », confiée dans le cas présent à ladite compagnie de théâtre. Ce document évoque un certain nombre de critiques adressées au dispositif : opportunisme ou élitisme, liens faibles avec les structures locales, un côté « passeur de pilule ».

Document 10 - « Besoin d'un lifting (abordable) pour votre ville ? Essayez le street art ! » - Séverine Cattiaux – *lettreducadre.fr*

Cet article de la Lettre du cadre aborde l'intérêt du street art pour restaurer et valoriser la ville, et plus particulièrement son bâti défraîchi. Cette forme artistique, en général bien accueillie par les habitants, présente pour principal avantage de stimuler des discussions et réflexions autour des problèmes urbains et sociétaux. Le document apporte du reste des éléments de réponse aux questions concrètes qu'un maître d'ouvrage peut se poser : coût d'une œuvre, mise en œuvre et entretien, aspects juridiques, ...

Document 11 - « Plaine Commune, dynamiques artistiques et production d'innovation urbaine » – *Actes des rencontres arts et aménagement dans les territoires du Grand Paris*

Il s'agit d'un document extrait d'un colloque sur l'art et l'aménagement, rendant compte de l'une des tables rondes conduites lors de cet événement. On y relèvera au travers de l'exemple de l'EPT de Plaine Commune que l'art et la culture peuvent s'inscrire comme l'un des piliers d'une stratégie territoriale. Dans cette perspective, la démarche artistique ne vient pas seulement apporter de la poésie et « ré-enchanter ». C'est aussi une manière d'interroger les métiers de l'urbain, de revisiter les façons de faire et de mieux travailler avec les habitants. Une voie autrement dit pour « faire la ville autrement ».

Les candidats pourront également noter l'existence d'une « chargée de mission territoire de la culture et de la création » à Plaine Commune.

Document 12 - « Les enjeux culturels au sein des projets de réaménagement urbain » - Sébastien Gazeau, Quentin Dulieu – *artfactories.net*

Ce document, issu d'un site Internet spécialisé, est un autre témoignage de projet artistique mené dans le cadre d'une opération de réaménagement urbain. Il évoque les convergences possibles entre démarches participatives et artistiques. Les auteurs soulignent en revanche que l'expression artistique et la dynamique de projet urbain sont difficilement « coïncidables », notamment par le fait que la première ne peut se confondre avec un « bien commun ».

Cet article pointe néanmoins que les savoir-faire des artistes peuvent être mobilisés pour mener à bien un projet urbain. Ceux-ci questionnent la gouvernance et offrent une capacité à traduire les problèmes dans un langage esthétique et sensible.

3) Proposition de plan détaillé

Avertissement : il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.

En-tête

Comme indiqué dans la note de cadrage de l'épreuve, il est attendu une présentation de la note sous la forme suivante :

Communauté d'agglomération de COMMAGGLO

NOTE

à l'attention de Madame la directrice l'aménagement opérationnel

Objet : La place de l'art et des artistes dans le projet urbain

Introduction

Rappel du cadrage : la note doit comporter une introduction d'une quinzaine de lignes, qui s'apparente à celle d'une composition ou dissertation (entrée en matière, définitions éventuellement, problématique) et doit impérativement comprendre une annonce de plan.

Éléments pouvant être abordés en introduction :

- Une des expériences présentées dans le dossier : « Transfert » à Rezé, « TRANS305 » à Vitry, « Sputnik » à Lyon.
- Les enjeux liés à la reconversion des friches urbaines et les expériences d'urbanisme transitoire.
- Les dynamiques urbaines enclenchées par de grands événements culturels (les « Capitale européenne de la culture » Lille 2004 et Marseille 2013 par exemple).

Problématique possible :

En quoi l'art et les artistes peuvent-ils contribuer au développement des projets urbains ?

Cette question ouvre d'une part sur l'intérêt que représente la dimension artistique dans une démarche opérationnelle, d'autre part sur la manière dont elle peut se traduire concrètement dans le projet urbain et dans sa mise en œuvre.

Plan détaillé

Rappel du cadrage : sans être obligatoire, un plan en deux parties et deux (ou trois) sous-parties est classique pour une épreuve de note de synthèse. Ce plan est matérialisé par des titres comportant des numérotations en début des parties et sous-parties.

I. L'intérêt d'une démarche artistique en accompagnement du projet urbain

A. La démarche artistique comme dispositif de concertation

- L'artiste comme tiers entre les habitants et les maîtres d'ouvrage (doc 5, 6, 9 et 12).
- La démarche artistique aide à l'acceptation et à l'appropriation (doc 9).
- Le rôle fédérateur de l'art permet l'impulsion de démarches collectives (exemple « marbre d'ici » doc 5).
- La démarche artistique répond souvent aux attentes des démarches participatives (doc 2 et 12).
- L'art pour faire réfléchir et faire parler (doc 10).

B. L'art et les artistes pour accompagner les transformations urbaines

- Valoriser un quartier (doc 3 et 10).
- Animer, rendre visible un processus de transformation (doc 1, 4, 5 et 8).
- La démarche artistique pour accompagner les transitions, et occuper, sinon redécouvrir, les espaces délaissés (doc 1, 3, 4, 5, 9).
- Rôle de vigie : les artistes « décèlent les signes avant-coureur de la modernité » (doc 3 et 4).
- Proposer des nouveaux angles de vue, décentrer le regard, pour aller questionner les points aveugles ; désynchroniser la réflexion (doc 2, 4, 6, 8 et 12).
- Mais aussi questionner les pratiques des urbanistes, sortir des ornières administratives et technocratiques, un appel à « faire autrement » (doc 2, 6, 11 et 12).

Pour terminer cette partie, les candidats peuvent citer les points de vigilance : les démarches urbaines et artistique sont distinctes ; la démarche artistique doit rester autonome de manière à ne pas être instrumentalisée et détournée par le maître d'ouvrage urbain ; rôle de « poil à gratter » de l'artiste ; Risque par ailleurs d'une approche « élitiste » (doc 1, 2, 9 et 12).

II. Une démarche artistique qui peut se décliner de multiples façons dans le projet urbain

A. De multiples formes d'intégration de l'art dans le projet urbain

- Les œuvres matérielles plus ou moins pérennes : sculptures, œuvres collectives, street art, ... (doc 5, 10).
- Les performances et installations éphémères (doc 1, 5).
- Le forum théâtre (doc 6, 8, 9).

B. De nombreux leviers pour engager une démarche artistique

- L'appel à projet (doc 1 et 3).
- Développement d'une ingénierie culturelle qui peut se traduire par un chargé de projet culturel dans l'équipe de maîtrise d'ouvrage sinon une mission externalisée de maîtrise d'ouvrage culture ; nécessité en tout cas d'intégrer cette composante en amont (doc 2, 9 et 11).
- S'inscrire dans une démarche « Haute Qualité Artistique et Culturelle (HQAC) » (doc 5).
- Développer une résidence d'artistes (doc 2, 7).
- Inscrire l'art et la culture comme pilier d'une stratégie territoriale (doc 11).
- Se rapprocher d'organismes d'accompagnement et de financement, tels que le POLAU (doc 4).

Les candidats pourront agrémenter leur propos par des éléments de coût et de durée, sinon des contraintes de mise en œuvre : Rezé, Bastia, Paris (doc 1, 3 et 9).

Conclusion

Rappel du cadrage : la conclusion est facultative pour l'épreuve de note. Si le candidat souhaite conclure, il doit le faire brièvement, sans jamais rajouter des informations oubliées, pour valoriser l'essentiel de la note.

Récapituler les intérêts.